

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - décembre 2007 - n° 105



Débat du mois :

« L'Afrique des migrations internes et de l'urbanisation »



enda europe

Editorial

A qui l'Afrique de demain ?

L'Afrique est redevenue un continent convoité. C'est le constat qui nous semble s'imposer à la fin de cette année 2007.

Comme au bon vieux temps des impérialismes coloniaux ? Pas tout à fait cependant, car à ses richesses minières et agricoles s'ajoutent aujourd'hui ses réserves en pétrole et en gaz. S'y ajoute aussi le marché que ce continent offre aux multinationales de l'industrie, de l'agroalimentaire et des services et qui est sans commune mesure avec celui du siècle précédent : une population qui a été multipliée par sept au cours du siècle dernier, qui va doubler dans les trente prochaines années, qui manque encore de l'essentiel mais qui commence à exiger sa part des fruits de la croissance. Les Africains ont retrouvé un poids et une capacité à négocier qu'ils avaient brutalement perdus après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide. L'Europe n'est plus le seul partenaire de l'Afrique qui peut maintenant compter sur la Chine, l'Inde, voire le Japon. Le sommet Union Européenne - Afrique qui vient de se tenir à Lisbonne n'a pas pu évacuer cette nouvelle donne.

D'où quelques grandes interrogations sur ce que sera l'année 2008.

À qui va profiter l'explosion des prix du baril de pétrole et la hausse des matières premières ? Aux actionnaires des multinationales, aux dirigeants des pays producteurs, à leur population ? Les Africains échapperont-ils à la malédiction de l'or noir ? Les accords de Partenariat Économique que l'Union Européenne a proposés aux cinq sous-régions africaines ne vont-ils pas mettre définitivement à bas leurs économies très vulnérables car dans l'impossibilité de résister à la concurrence

européenne et ruiner tout espoir d'intégration régionale africaine ? Ils auraient dû être signés au 31 décembre 2007 et ils ne l'ont pas été. Notons que certains chefs d'Etat africains, comme récemment le Président du Sénégal, se sont exprimés sur leur refus de signer ces accords. Comment les aménager, ou par quoi les remplacer ?

En fait la vraie question est celle-ci : ce grand retour de l'Afrique et des Africains dans l'actualité, dans l'histoire du vingt et unième siècle, sera-t-il confisqué par des potentats malades du pouvoir, avec la complicité des chantres de la mondialisation, ou sera-t-il pris en charge par les acteurs d'une société civile devenue majeure, c'est-à-dire capable de se faire entendre, de dialoguer et de travailler avec les pouvoirs publics, avec l'État et les collectivités décentralisées, avec les institutions régionales, sous-régionales et internationales. Comment passer des résistances aux alternatives ?

Gageons que le développement fulgurant de la téléphonie mobile et le lancement réussi par Arianespace, ce 3 décembre, du premier satellite africain RASCOM I qui doit fournir l'accès des villages africains à Internet et au téléphone, accéléreront les mutations silencieuses qui travaillent l'Afrique et renforceront sa capacité à s'organiser, à se faire entendre et à peser sur son destin.

Puissent les Africains ne pas se laisser des-saisir à nouveau de leur continent, être capables de passer des résistances aux alternatives ! Tel est le vœu que je forme pour l'Afrique en ce début d'année 2008.

Bonne et heureuse année !

**Michel Levallois,
Président de la CADE**

Cycle « L'Afrique des mutations silencieuses »

3. l'Afrique des migrations internes et de l'urbanisation

Ce troisième volet du cycle « l'Afrique des mutations silencieuses » aborde la question des migrations internes des populations africaines, que ce soit entre pays, à l'échelle infra-continentale ou régionale, ou à l'intérieur des pays, avec en particulier l'exode rural vers les villes et les capitales. Pour aborder cette problématique, la Cade a fait appel à **Jean-Marie Cour**, ingénieur général des ponts et chaussées, démographe et économiste, à **Athanase Bopda**, géographe, chercheur à l'Institut National de Cartographie de Yaoundé et professeur invité de l'UFR de géographie de Paris I et Paris VII et à **Christian Taupiac**, expert en développement, spécialiste des questions d'intégration

régionale et ancien conseiller spécial du président de la CEDEAO, en charge de la prospective.

Michel Levante a assuré l'animation de cette rencontre-débat préparée par **Jean-Louis Domergue**.

Le phénomène des migrations internes sur le continent même est, comme le souligne l'animateur en début de rencontre, un phénomène dont on parle peu, contrairement aux mouvements de populations hors du continent, vers le Nord ; c'est néanmoins un phénomène important qui s'inscrit dans le cadre des mutations silencieuses du continent.

Pour **Jean-Marie Cour** la question de la migration et de l'urbanisation a besoin d'un cadre conceptuel adapté avec un horizon temporel compatible et une perspective de longue durée vers le passé et le futur. L'échelle spatiale est aussi d'une grande importance. Il faut prendre en compte les différents types de migrations au sein de l'Afrique, la migration dans les zones homogènes, la migration de l'intérieur vers les côtes et vers les « ruches » (régions urbano-centrées à haute intensité d'échanges et de services). Ce cadre conceptuel cherche à remplacer les modèles de l'économie du développement utilisés par le FMI, la Banque mondiale, etc. Ces modèles doivent être abandonnés car ils ne prennent pas en compte les populations et les espaces qui sont pourtant des facteurs incontournables pour comprendre les phénomènes migratoires et l'urbanisation.

La transition démographique en Afrique est la multiplication par 10 de la population totale en un siècle, de 180 millions en 1950 à 1,7 milliard en 2050 en Afrique continentale. Dans le même temps la population urbaine sera multipliée par 60. La population rurale ne cessera pas de croître pour autant (ce qui va à l'encontre de la thèse d'un « exode rural »). Cette croissance démographique implique la mobilité des populations et une urbanisation rapide. La croissance démographique en Afrique fait peur. On a du mal à s'imaginer qu'un continent puisse contenir un tel nombre d'individus. Pourtant, l'Afrique est un continent immense et la croissance démographique ne présente qu'un phéno-

mène de rattrapage après des siècles de déclin démographique. Cette transition est accompagnée d'une ouverture de l'Afrique au monde à travers la mondialisation, l'uniformisation etc. Ceci implique un redéploiement de la population de l'intérieur vers les côtes et entre les zones agro-climatiques, entre les zones isolées des marchés et les zones où fonctionnent les marchés mondialisés. Le phénomène de la balkanisation de l'Afrique implique qu'il y a nécessairement des flux migratoires entre les Etats. A la croissance naturelle d'environ 3 % s'ajoute l'apport des migrants (+ 1%) pour les pays d'immigration ou, à l'inverse, une perte continue de population (- 1%) pour les pays d'émigration. Cette disparité dénote la non-gestion des flux migratoires (en Chine ces flux sont « internes », planifiés et gérés car c'est un seul pays: en Afrique la balkanisation fait que les flux migratoires sont, au mieux, gérés au niveau de chaque pays, indépendamment les uns des autres).

Les individus vont vers les centres urbains parce que c'est là qu'il y a des innovations et des échanges. Les populations sont surtout attirées par les marchés qui existent dans les villes, quitte à accepter de fortes densifications. Ceci est particulièrement vrai pour les ports et les capitales mais également pour les centres / marchés régionaux (à titre d'exemple, il est prévu que la population de Garoua au Cameroun soit multipliée par 70 entre 1970 et 2020). L'urbanisation rapide en Afrique est un défi de gestion pour les adminis-

trateurs des villes. Pourtant, la notion commune que l'urbanisation constitue un « problème » en Afrique est fautive. Elle est plutôt une solution aux problèmes du continent. Il faut plutôt voir les mouvements migratoires internes comme moteur de développement et d'innovation.

A partir de statistiques fausses, on a la perception d'une situation mauvaise au niveau de la production agricole et donc nutritionnelle des populations. Sauf en cas de crise politique ou climatique, les Africains mangent plus et mieux. L'urbanisation galopante crée une forte demande alimentaire. Ce qui est le cas pour l'agriculture est aussi applicable aux autres secteurs formels et informels: la demande alimentaire est le moteur du marché agricole (comme d'ailleurs le besoin de logement dynamise le marché immobilier). L'Afrique n'a pas encore atteint le niveau de division du travail qui existe dans les pays développés, les processus d'urbanisation et la croissance du nombre d'urbains par rapport aux ruraux incite à progresser vers un niveau stable de la division du travail entre le secteur de l'agriculture et ceux de l'industrie et des services. A noter que les peurs d'une surpopulation ou d'une désertification de l'Afrique à cause de la croissance démographique ne sont pas fondées. Le phénomène de la désertification est plus le fait d'une agriculture sous-développée. La transformation de l'environnement est un phénomène incontournable mais elle doit se dérouler dans un cadre politique et stratégique adapté. Il existe également une perception d'une sur-urbanisation de l'Afrique. Ainsi, on croit voir, dans

la croissance d'une économie informelle, un obstacle au développement. Or, c'est le contraire. La productivité est beaucoup plus élevée dans les centres urbains et le secteur « informel » est plutôt une véritable économie populaire car elle répond à la satisfaction de besoins locaux. Le refus de l'urbanisation a toujours créé de la pauvreté. Le processus d'urbanisation ne doit pas être freiné mais plutôt accompagné par des politiques *ad-hoc*.

Dans sa conclusion J.-M. Cour résume quelques idées fausses sur le développement. Il critique le paradigme officiel obsédé par la production, la compétitivité et la suppression des protections des marchés. Or, dans cette période initiale de développement, l'Afrique a bien raison de protéger ses marchés comme on l'a fait en Europe. J.-M. Cour estime que si l'on veut lutter contre la pauvreté, il faut accepter un certain degré de concentration urbaine, accompagner le phénomène de la mobilité des populations et leur offrir des alternatives économiques (changer de métier) et la possibilité d'aller là où il y a des possibilités de travail (migrer). Les institutions concernées par le développement de l'Afrique doivent abandonner la vision d'un développement homogène. Ils doivent incorporer l'espace et les populations, deux notions incontournables qui sont souvent négligées dans le discours actuel et dans tous les modèles de développement.

Athanase Bopda a évoqué la question des facteurs de mobilité, en procédant tout d'abord à quelques précisions d'ordre sémantique. La migration est un déplacement de personnes lié à un changement de lieu de résidence pendant une durée minimale prédéfinie ; le problème est ici la durée minimale retenue car selon que l'on retient une durée de 2 mois, 6 mois ou un an, les mesures des mouvements migratoires sont très variables. L'urbanisation désigne quant à elle le développement des villes entraînant une augmentation en nombre, en population ou en surface. Il est aussi utile de définir la solidarité sociale qui peut être entendue comme l'interdépendance qu'engendre une mise en société (volontaire ou non), et l'équité territoriale comme le principe d'égalisation des chances et de l'accès géographique aux équipements du développement.

Dans l'analyse des fondements du phénomène migratoire, la question de fond est de savoir où les individus (ici, les Africains) souhaiteraient vivre. Les quatre paramètres qui conditionnent le mouvement migratoire sont représentés sur un modèle de conjectures commenté par l'intervenant. Ce modèle comprend deux axes « stables », l'axe de la vie auquel on ne peut rien et l'axe des titres sociaux où jouent un certain nombre de stéréotypes qui assignent à condition (« mal né », « homme libre », « bien né »), et deux autres axes où demeure une certaine liberté de manœuvre, l'axe de la richesse matérielle (dans ses dimensions absolue et relative) et l'axe de la notabilité ou de la notoriété. Ce modèle permet de rendre compte d'un certain nombre de situations conflictuelles qui émergent par exemple lorsqu'une personne devient riche sans être dans la classe des notables ou de la classe de la noblesse: cette situation « anormale » engendre soit une frustration soit une jalousie dont la gestion est un des thèmes récurrents dans l'explication des migrations en Afrique. Ainsi, si les villes ont été considérées comme attractives par les jeunes générations c'est par opposition aux villages, considérés comme répulsifs car les anciens y occupaient tous les postes de noblesse et possédaient tous les titres de notabilité. C'est ici qu'intervient aussi le mécanisme de solidarité sociale, au cœur duquel se trouve l'école ; l'école permet en effet à ceux qui ont travaillé *courbé* toute leur vie (les paysans) de pouvoir se retrouver, par procuration, dans la classe supérieure des gens qui travaillent *assis*. Les parents acceptent tous les sacrifices dans la perspective que leurs enfants ou petits enfants pourront travailler *assis*. Mais ce mécanisme est aussi générateur de violence sociale quand les conséquences de l'effort fourni ne correspondent pas à ce qui avait été espéré, quand l'effort se transforme en souffrance. L'école n'est néanmoins pas le seul facteur permettant une évolution sociale; lorsqu'il n'est pas possible de trouver ce que l'on cherche à l'endroit où l'on se trouve, on a le droit d'aller le chercher ailleurs et ce droit à la mobilité est imprescriptible. Après avoir examiné les conditions générales qui poussent à la mobilité, il reste à les appliquer à une situation africaine.

Athanase Bopda retient plusieurs facteurs qui permettent d'expli-

quer le fait que l'on se sente mal à l'aise ou non sur son lieu de vie: la densité, l'espérance de vie, la proportion de femmes qui accouchent dans une maternité, la distance à la mer, la distance à la ville, qui concentre les infrastructures scolaires permettant à l'ascenseur social de fonctionner et les équipements sanitaires, etc. L'application de ces facteurs à trois villages sénégalais et l'analyse comparée des conséquences en termes de migrations permet de tirer trois conclusions: tout d'abord, la distance à la mer est une proximité à la misère (ceux qui vivent dans l'hinterland sont généralement moins bien lotis que ceux qui vivent sur le littoral) ; ensuite, la proximité à la ville devient une distance à la mort, c'est pourquoi les villes, longtemps considérées comme des lieux de déperdition, sont aujourd'hui des lieux de fort investissement ; enfin, la ville, porteuse de perspectives d'amélioration des conditions de vie que seul l'accès à la côte permettait après l'arrêt de la traite négrière, perturbe la logique hinterland-côte qui a longtemps prévalu et devient un pôle d'immigration à l'intérieur des terres. Le premier élément explicatif de la mobilité vers le littoral est la mise en place des pistes de portage qui permit aux individus de circuler et d'avoir une lecture différente de leurs perspectives de vie et de réussite: la bipartition littoral/hinterland héritée de l'époque coloniale a laissé des traces, comme le montre l'exemple du Cameroun dont la zone littorale (« Cameroun utile ») est mieux équipée que la zone nord. Après les années d'indépendance, la construction de routes a participé au désenclavement des populations et a atténué les frustrations résultant de l'échec des projets de développement, sur lesquels la gouvernance africaine avait basé son activité d'aménagement du territoire. Les villes, et plus particulièrement les capitales, ont alors été placées au cœur des dynamiques migratoires pour diverses raisons qu'Athanase Bopda expose à travers la présentation de plusieurs tableaux. L'Afrique rurale est souvent opposée à l'Afrique des gratte-ciels, où l'on trouve ceux qui disposent des trois symboles de la richesse (les trois « V » pour les Camerounais): la voiture, qui permet la mobilité, la villa, c'est le meilleur logement, et le virement en banque. Mais la ville est aussi le lieu où s'entassent, dans la misère et la promiscuité, tous ceux qui n'ont pas

les moyens de survivre. Cette situation génère des tensions foncières, des conflits et des violences urbaines, mais aussi de la souffrance pour ceux qui ont vu partir en fumée l'investissement de leurs parents, qui les avaient envoyés en ville, et leur investissement personnel. Dès lors, pourquoi la ville est-elle un pôle attracteur ? Pourquoi ceux qui y vivent, dans des conditions parfois misérables, ne veulent-ils pas rentrer au village ? Vivre en ville permet en réalité de changer d'identité et d'accéder, aux yeux des autres, à un statut social supérieur.

Ainsi, les barrières à la mobilité n'ont pas freiné l'élan vers le littoral et la ville. Autrefois conditionnée par les guerres intestines et les razzias systématiques des esclavagistes, la mobilité est aujourd'hui motivée par la possibilité d'aller dans un ailleurs « mythique » où il est encore permis d'espérer et de concevoir un autre avenir. En effet, les lieux d'immigration ne comptent pas en eux-mêmes mais par les chances d'épanouissement supposé ou réel qu'ils comportent. Pour conclure Athanase Bopda reprend la remarque d'un citoyen africain : « Ici ou là-bas, qui ne risque rien n'a rien ». L'enjeu se situerait alors dans la maîtrise, micro et macro, individuelle ou collective, du risque. Pour accompagner et maîtriser la mobilité, il faudrait d'une part rétablir la confiance, aujourd'hui inexistante, entre les différentes couches sociales, et d'autre part amener les élites, qui ont accumulé du capital d'une manière plus ou moins avouable, à croire qu'elles peuvent investir sur les lieux d'émigration et d'immigration.

Christian Taupiac a présenté le rôle de la CEDEAO et le résultat de son action au niveau de la gestion du phénomène des migrations intra-régionales en Afrique de l'Ouest. Créée en 1975, la CEDEAO compte 15 pays membres, dont 8 francophones, soit environ 260 millions d'habitants, dont la moitié vit au Nigeria, pays qui domine clairement la structure de cette institution. Environ 7,5 millions de personnes (dont près de la moitié sont des femmes), soit presque 3 % de la population régionale, sont considérés comme des migrants. Tous les pays sont des lieux de départ et de retour. La libre circulation des personnes est un principe de base de la CEDEAO. Son traité, révisé en 1993, précise que « les citoyens de la com-

munauté ont le droit d'entrée, de résidence et d'établissement et les Etats membres s'engagent à reconnaître ces droits aux citoyens de la Communauté sur leurs territoires respectifs ». D'autres déclarations, comme le protocole sur la Libre Circulation des personnes ou sur le Droit de Résidence et d'établissement, ont été signés pour faciliter les mouvements des personnes, des entreprises et des capitaux. Or, un citoyen de la région de la CEDEAO désirant séjourner dans un pays membre pour une durée plus longue que quatre vingt dix jours ne peut le faire sans avoir à présenter un visa. La conséquence de cette mise de côté du droit de résidence est le nombre croissant de migrants illégaux. Un passeport de la CEDEAO a par ailleurs été créé mais il est difficile de se le procurer (seulement trois pays en sont émetteurs).

La médiatisation des événements tragiques liés aux phénomènes migratoires des Africains vers l'Europe en 2006 (cf. épisodes tragiques de Ceuta et Melilla au Maroc) a provoqué une prise de conscience du phénomène de la migration interrégionale. Pour faire face à ce défi, la Commission de la CEDEAO a été mandatée pour définir une approche commune des Etats membres sur la gestion de la migration intra-régionale (et vers l'Europe) dans toutes ses dimensions. Elle devrait adopter au début de l'année 2008 une position commune basée sur la mise en œuvre effective du protocole relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement. Cela passerait par la mise en circulation et la sécurisation des passeports CEDEAO sur l'ensemble de la région, la sensibilisation des populations sur les droits et les obligations des citoyens de la communauté mais aussi par l'ouverture et la mise en route du fonds régional de financement de la coopération transfrontalière. La Commission va également proposer la définition d'une stratégie régionale d'aménagement du territoire, rurale et urbaine.

Dans son analyse du travail de la CEDEAO, C. Taupiac constate que bien que des progrès aient été accomplis, beaucoup reste à faire. Pour l'instant la CEDEAO se limite à l'adoption de textes, plus ou moins bien appliqués par les Etats membres et ne s'attaque pas encore au fond des pro-

blèmes que sont surtout la migration des entrepreneurs et de ceux qui souhaitent mieux valoriser ailleurs leurs ressources. Par ailleurs, la CEDEAO manque d'un outil d'observation et d'information pour améliorer sa connaissance des zones de grande pauvreté, des flux et des effets de ces flux sur les actions de développement: cette connaissance sera nécessaire pour définir et mettre en place sa stratégie d'aménagement du territoire. Enfin, la CEDEAO n'a paradoxalement pas de culture de la transversalité. Elle n'est que la reproduction des cohérences nationales. Pour atteindre ses objectifs et rendre plus efficace le travail de la CEDEAO, une réelle volonté politique des Etats membres sera donc nécessaire.

LE DEBAT

Suite à une remarque sur l'apparente méconnaissance que les nouvelles organisations régionales ont du travail d'inventaire et de prospection réalisé dans les années 1960 par la Commission économique pour l'Afrique (notamment concernant l'aménagement du territoire), C. Taupiac précise que ces bases de données sont connues mais qu'il existe aujourd'hui une « compétition regrettable » entre les institutions panafricaines et les institutions régionales.

En réponse à une question sur l'impact réel des migrations internes sur les familles africaines, A. Bopda rappelle que si en Afrique la migration est considérée comme étant le fait de l'individu, l'investissement et l'entreprise migratoire sont le fait de la famille et parfois du lignage. La famille est également l'unité statistique pertinente du point de vue de l'analyse stratégique des individus pour améliorer les conditions de vie des uns et des autres, car elle implique la multi-localisation comme principe patrimonial (le fait que ses membres habitent à des endroits différents constitue le premier patrimoine de la famille, car il permet à un individu d'être accueilli chez un parent ou un ami). Mais cet impact revêt également un aspect pernicieux parce que le concept de famille a été remplacé par le concept administratif de ménage: or la famille n'est pas le ménage, et cette confusion nuit à l'analyse du phénomène migratoire. La nécessaire prise en considéra-

tion de la famille implique donc une remise en question des outils d'analyse classiques.

Interrogé sur les conséquences de l'urbanisation pour les campagnes, A. Bopda rappelle que malgré les risques de destruction de l'investissement, l'urbanisation est une chance pour les campagnes et cela pour deux raisons: d'une part, elle a limité la surchauffe en campagne sur le patrimoine (la ville offre la possibilité de sortir des carcans défensifs mis en place par les communautés pour échapper aux multiples formes de colonisation) et d'autre part, en migrant en ville, un individu élargit l'espace de la famille et multiplie les possibilités de réussite et d'échappatoire, notamment pour les générations qui n'ont pas migré et sont restées au village, si la pression y devient insoutenable.

Bibliographie

BOPDA Athanase, *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration. A quoi sert une capitale d'Afrique tropicale ?*, Paris : CNRS Editions, 2003.

SAMSON D., *CEDEAO : Les illusions perdues*, RFI, 19 janvier 2001. (http://www.rfi.fr/actufr/articles/061/article_33360.asp)

DIEYE M.L., *La CEDEAO opte pour une approche commune*, Sud Quotidien, 7 février 2007. (<http://www.sudonline.sn/spip.php?article164>)

CEDEAO, *Protocole additionnel sur la libre circulation des personnes*, 1^{er} juillet 1986. (<http://www.sec.ecowas.int/sitecedeaofrancais/asp010786.htm>)

COUR J.M. et SNRECH S., *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020. Rapport de synthèse de l'étude WALTPS*, OCDE-Club du Sahel, 1998.

COUR J.M., *Performance du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'Ouest*, Document de travail WALTPS n° 12, OCDE-Club du Sahel, 1993.

COUR J.M., *Investissements de peuplement et d'urbanisation, besoins de financement et implications pour la coopération internationale*, Cahiers du Conseil des Ponts et Chaussées, n°8, 2003.

FERRY B., sous la direction de, *L'Afrique face à ses défis démographiques. Un avenir incertain.*, Paris, Coédition AFD-CEPED-Karthala, 2007.

S. Karimi Nemch et S. Rech

étudiantes du projet collectif Sciences Po

Billet Europe-Afrique :

« Du Caire à Lisbonne: partenariat stratégique Union Européenne-Afrique »

Sept ans après le premier Sommet UE-Afrique du Caire, s'est tenu à Lisbonne un deuxième Sommet entre chefs d'Etat ou de gouvernement des 27 pays de l'UE et de 53 pays d'Afrique les 8 et 9 Décembre derniers, en présence des représentants de la Commission européenne et de la Commission de l'Union africaine.

Ce Sommet s'est déroulé dans un contexte très différent du précédent:

- du côté africain, l'Union Africaine décidée à Durban en 2002 a succédé à l'Organisation de l'Unité africaine et le nouveau partenariat pour le développement africain-NEPAD a marqué la volonté de l'Afrique de se doter d'un instrument de développement propre

- du côté européen, l'UE s'est élargie de 15 à 27 membres et a défini une stratégie de développement pour l'Afrique qui traduit sa politique africaine en termes d'orientation de son aide à ce continent.

Enfin, et surtout, l'Afrique est devenue entre-temps un continent très courtisé pour ses matières premières et ses hydrocarbures.

Ces changements majeurs sur la scène internationale se reflètent dans l'appréhension des relations entre les deux parties et dans le ton de la Déclaration de Lisbonne qui rend compte de cet événement. Il est question de dépasser les relations traditionnelles entre bailleurs de fonds et bénéficiaires, et d'établir, entre égaux et dans le respect mutuel, un partenariat stratégique assorti d'un plan d'action et d'un mécanisme de suivi destiné à prendre la mesure des progrès accomplis pour en atteindre les objectifs.

Huit domaines d'action ont été retenus comme prioritaires:

- paix et sécurité
- gouvernance et droits de l'homme
- commerce et intégration régionale
- objectifs du millénaire du développement
- énergie
- changement climatique
- migrations, mobilité et emploi
- sciences, société de l'information et espace

Ce Sommet a été présenté comme le Sommet de la maturité. Maturité dans la mesure où un bilan a été fait des relations passées et où une ouverture sur une stratégie élaborée d'un commun accord - d'une politique pour l'Afrique à une politique avec l'Afrique - a été affirmée pour l'avenir. A l'heure de la mondialisation, car les défis de cette dernière ont été pris en compte et traités avec audace et dans un esprit d'interdépendance.

Le climat de ce second Sommet a été affecté par l'ombre des Accords de Partenariat Economique qui divisent nos partenaires africains, les Pays Moins Avancés (PMA) n'y voyant que des risques en l'absence d'une politique vigoureuse d'accompagnement de la libéralisation des échanges, tandis que les autres pays sont dans l'obligation de signer des accords intérimaires s'ils veulent préserver leur capacité d'exportation.

Incontestablement ce Sommet a été voulu par les deux parties comme celui d'un nouveau départ dans leur relation. Rendez-vous a été pris dans trois ans: quelque soient les attentes placées par chacune d'elles dans la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route, on verra alors si les deux continents ont su ajuster leur stratégie pour sceller, dans leur démarche, un destin commun.

Jean-Loïc Baudet

LES INFRASTRUCTURES A L'ORDRE DU JOUR

Deux institutions, l'une onusienne, l'autre européenne, ont redonné aux infrastructures africaines une place de choix dans leurs missions.

Le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) basé à Vienne, reconnaît "qu'il y a quinze ans, l'erreur a été d'arrêter le financement des infrastructures..... Une nouvelle orientation apparaît aujourd'hui dans les activités des Banques de développement: Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement. Elles ont décidé d'investir dans les infrastructures." Selon lui la "vente à l'étranger des produits de base n'a pas apporté le développement. Les pays qui ont su profiter de la mondialisation sont ceux qui ont ajouté de la valeur à leurs productions" Il faut, tant que les cours des matières premières sont élevés, notamment pour le pétrole, utiliser ces recettes pour les infrastructures, c'est particulièrement vrai au Gabon, au Tchad, au Congo Brazza. "Il faut faire comprendre aux pays producteurs qu'ils doivent promouvoir le secteur privé dans le cadre de la planification du développement". C'est lui qui assurera la production de biens manufacturés, c'est-à-dire l'industrialisation, source de croissance du PIB. L'ONUDI peut apporter aux gouvernements, informations, expertises, voire crédits, pour les aider dans cette voie.

LES ROUTES

De son côté, le Centre de développement des entreprises (CED), institution du groupe ACP et de l'Union Européenne, va dans le même sens. Il s'intéresse aux PME et veut désormais les aider à être au niveau comme sous-traitants des sociétés internationa-

les auxquelles sont attribués les marchés d'infrastructures. Ce secteur couvre la construction, l'entretien ou la réhabilitation des routes, les aménagements d'aéroports, le forage et l'adduction d'eau, la réalisation de centrales et la distribution d'énergie. Les PME locales ne sont pas partie prenante de ces adjudications, car elles ne sont pas formées aux techniques de préparation des appels d'offre. Le CDE peut intervenir, en accord avec les bailleurs de fonds, pour aider à constituer des "noyaux durs" de PME compétitives. En 2008 un programme touchant le Burkina Faso, le Cameroun, la Tanzanie, Madagascar vise à professionnaliser les entreprises de maintenance des routes en renforçant leurs capacités techniques et managériales: maîtrise de leur environnement économique, intégration des innovations, amélioration de leur qualification professionnelle, préparation d'études de marché, défense auprès des banques de plans de financement. Elles manquent en effet de trésorerie et font face au taux élevé de prêts bancaires. Renforcées sur les plans technique et financier, elles seront éligibles par les grandes entreprises comme sous-traitants dans la réalisation des marchés; d'ores et déjà le CDE intervient auprès d'une vingtaine d'entreprises par an et par pays, généralement sous forme de subventions, à condition que l'entreprise assume un tiers des frais.

Récemment une manifestation de ce regain d'intérêt pour les infrastructures a été la signature d'un protocole d'accord entre le Congo-Brazza et l'Union Européenne portant sur 1,3 milliard CFA pour financer deux projets, l'un sur la santé, l'autre de 650 millions CFA pour des études sur le chemin de fer Congo - Océan et la route Kinkala - Mindouli.

L'ENERGIE

L'énergie était au programme du US - Africa Business Summit, au Cap le 16 novembre. Le continent n'utilise que 7 % de son potentiel hydroélectrique. A cette occasion les Africains ont invité les entreprises américaines à intervenir dans ce domaine, qui comme les autres secteurs des infrastructures conditionne la croissance du PIB. On a parlé d'un couloir énergétique pour faire profiter tout l'Ouest du continent de l'énergie produite par les barrages de la RDC.

Ces objectifs impliquent de forts investissements. Le secteur privé américain a injecté plus de 4,5 milliards de \$ en 2005. En 2006, il a été devancé par les Chinois qui, tous secteurs confondus, ont apporté 11,7 milliards de \$. Selon le FMI, les IDE (investissements directs étrangers) ont atteint cette année-là 20 milliards de \$ orientés à 70 % vers le pétrole, contre 15 seulement en 2001. Les concurrents des Occidentaux ne sont plus seulement la Chine, les pays arabes apparaissent. L'afflux de capitaux devrait faire baisser la pauvreté, mais il obligera les gouvernements à plus de transparence, à contrôler l'inflation et les taux de change.

En effet, au delà des aspects techniques et financiers, le comblement du retard africain dans ce domaine suppose "une bonne gouvernance", pas de corruption et la structuration des services publics.

Robert Ginésy

NDLR. L'essentiel des informations utilisées dans cette page provient de l'hebdomadaire "Marchés Tropicaux et Méditerranéens"

Colloque annuel du club Diallo Telli

Le Club Diallo Telli a tenu son colloque annuel le samedi 1^{er} décembre en présence d'une nombreuse assistance africaine. Le thème des alternances démocratiques en Afrique a été décliné le matin avec M. Kenfack comme modérateur sous l'angle du bilan et l'après midi sous celui des perspectives, avec M. Abessolo dans la position de modérateur.

Le point de vue de l'historien a été présenté par M. André Salifou, ex-président de la Conférence Nationale du Niger en 1991, tandis que M. Senou Gueye a apporté son témoignage et ses réflexions de porte-parole du BIT et M. Makha Thiam s'est exprimé sur la contribution de la diaspora aux alternances démocratiques. M. Salifou a rappelé le contexte défavorable dans lequel on est passé du mono au pluripar-

tisme, ce qui ne dispense pas les hommes politiques, trop souvent mal préparés à exercer leur fonction, de la nécessité de repenser la démocratie à la lumière des valeurs et réalités africaines. Après avoir relevé que la démocratie ne peut être que le fruit d'une lente maturation, M. Gueye a posé le problème de la démocratie en Afrique en termes d'appropriation et d'adaptation avant de conclure sur l'approfondissement de la pédagogie et de la connaissance/respect des règles pour valider le recours aux élections. Quant à lui, M. Thiam a déploré les dérives des pratiques des hommes politiques et appelé de ses vœux, en interpellant la diaspora, un changement de culture politique.

Les intervenants de l'après midi ont fait œuvre de lucidité. M. Albert

Bourgi, professeur d'Université, en dénonçant le rôle des partis dans le dévoiement de la démocratie, la transhumance politique et, compte tenu du climat de suspicion, en insistant sur le respect du code moral démocratique, M. Alain Vivien, ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, en soulignant l'apparition d'une classe d'entrepreneurs qui prennent en main le développement africain et sont appelés à accéder au pouvoir.

Colloque très stimulant où ont été mis en valeur le rôle du renforcement de l'Etat pour conforter la démocratie et où l'interaction de la démocratie et du développement était sous-jacente à tous les propos des intervenants comme du public.

Jean-Loïc Baudet

Lancement du cycle de conférences à visée pédagogique

« L'Afrique en mouvement » *Le Havre, 4 décembre 2007*

Le Havre, Mardi 4 décembre, 18h-20 h, Amphi 2, Faculté des affaires internationales. **Alfred Schwartz**, Directeur de recherche honoraire à l'Institut de Recherche pour le développement (IRD) présentait la « géopolitique du coton » dans le cadre de l'accord Cade, Université du Havre et CRDP de Haute Normandie (Rouen). Conférence inaugurale du cycle l'Afrique en mouvement, elle nous a transporté du terrain africain (Burkina Faso) au jeu des échanges à l'heure de la mondialisation avec un accent particulier sur les politiques agricoles américaines et européennes et les effets de l'intervention chinoise dans l'industrie textile. La question de l'avenir du coton africain et des 10 millions de producteurs en Afrique francophone y a été clairement posée alors qu'USA et Europe soutiennent leurs coton-culteurs (Sud profond américain, reliquat de la guerre de Sécession ou Espagne et Grèce). Suivie par un public peu nombreux mais mélangé et informé, cette conférence a donné lieu à des échanges importants sur l'impact des OGM dans l'agriculture africaine, les menaces qui pèsent

sur les planteurs burkinabé comme sur les formes de régulation mises en place par l'OMC. Si cette intervention peut être écoutée (podcast), le texte de celle-ci est aussi disponible sur le site du CRDP de Rouen (http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=242&Itemid=126).

Par ailleurs, un travail pédagogique a été mené par deux enseignants du lycée professionnel Siegfried sous la supervision de deux Inspecteurs pédagogiques régionaux pour mettre à la disposition des enseignants du secondaire d'histoire et de géographie des fiches, textes et outils utilisables dans le cadre des programmes de l'Education Nationale sur la mondialisation et l'Afrique. Ainsi l'un des modules s'intitule-t-il « le coton, ticket d'entrée du continent africain dans l'économie mondialisée ? » Destiné aux terminales dans le cadre de l'*Organisation de l'espace mondial*, un ensemble documentaire de 4 pages comprend 6 brefs documents illustrant la problématique du coton pour les exploi-

tants agricoles africains (Appel pour sauver le coton africain (Bobo Dioulasso, 21 novembre 2001) ; le coton, la fibre de l'espoir ; les difficultés d'une agriculture en cours de modernisation (selon A. Schwartz, La Cade 1998) ; Le coton, les OGM et l'impact sur l'économie burkinabé ; Le cours de bourse du coton 2006-7 ; les risques induits par la fin du revenu minimum garanti pour le coton par Kako Nabukpo). Le tout est suivi d'un projet de questionnaire pour les élèves.

Ce cycle de conférence, s'il s'apparente aux rencontres-débats organisées par la Cade à Paris, en diffère par le choix des thèmes (étroitement liés aux programmes de l'Education Nationale) et la manière de les aborder en raison des visées pédagogiques. Si l'on n'a pu assister à la conférence, on peut enfin la voir où que l'on soit à l'adresse URL indiquée plus haut si l'on dispose d'un accès Internet en haut débit.

Georges Courade



Agenda de la Cade

A l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris,
de 17 h 45 à 19 h 45 (métro Luxembourg).



Conférence

- Mercredi 16 janvier 2008 : conférence sur « *L'Union Africaine, 5 ans après* », avec S.E.M. Mahamat S. Annadif, ambassadeur de l'Union Africaine auprès de l'Union Européenne.

Cycle « L'Afrique des mutations silencieuses »

- Mercredi 13 février, « l'Afrique des convoitises »
- Mercredi 12 mars, « l'Afrique de l'inventivité »
- Mercredi 16 avril, « l'Afrique de la créativité »
- Mercredi 14 mai et « l'Afrique au milieu des grands blocs »
- Mercredi 18 juin. « Les transformations sociales »

A l'université du Havre

Cycle « l'Afrique en mouvement »

- Mardi 4 mars, « La géopolitique de la faim » avec Georges Courade



A Radio Aligre, FM 93.1

- Jeudi 10 janvier 2008 de 8 h à 8h30 « L'Afrique des migrations internes et de l'urbanisation »
- Jeudi 24 janvier 2008 de 8 h à 8h30 (sujet à préciser)

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,

Xavier de Franssu, Henri Senghor

Secrétaire général : Jean-Loïc Baudet

Trésorier : Jean-Louis Domergue

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginésy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Maquette : Sara Desessard

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Site : www.afrique-demain.org



Annonces

Conférences et Colloques

- A L'UNESCO, Le CIFER - Centre international francophone d'échanges et de réflexion organise en collaboration avec d'autres partenaires un jour et demi d'études et débats sur le thème : « *Rencontre des traditions religieuses africaines avec le Christianisme, l'Islam et la Laïcité* », à partir des écrits de Senghor les 15 et 16 Janvier 2008.

Pour tout renseignement, s'adresser au :
CIFER, 101 rue du Cherche-Midi - 75006 Paris

Tél. : 01 45 48 89 20

Courriel : senghore@wanadoo.fr

Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.